



## **PUBLIC**

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 2 juillet 2025 à 13 h à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Mike Duggan, Catherine Craig-St-Louis, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, mesdames et messieurs les conseillers-ères Marc Bureau, Tiffany-Lee Norris Parent et Mario Aubé.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Mélisa Ferreira, Alexandrine Latendresse attachés politiques, M<sup>e</sup> Véronique Denis, greffière et M<sup>e</sup> Caroline Payer, assistante-greffière, ainsi qu'Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Nicholas Gagnon-Daniel, chef de service intérimaire, Loisirs, sports et développement des communautés. Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Richard Kouamé, directeur, Finances, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer et Sébastien Vallée, directeur, Loisirs, sports et développement des communautés.

**CP20250702-P1**

### **DROITS D'UTILISATION ET TARIFICATION - CARTE ACCÈS GATINEAU +**

Présentation par messieurs Sébastien Vallée et Nicholas Gagnon-Daniel.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter le portrait des clientèles et utilisateurs, les données probantes ainsi que les options analysées;
- soumettre pour approbation une recommandation, concernant les droits d'utilisation et la tarification de la Carte Accès Gatineau +.

### **RECOMMANDATION :**

**CP-SLSDC-2025-02**

- Majorer de 50 % la tarification des cartes accès + non-résidents et la tarification des accès libres;
- Retirer l'option de paiement à la pièce pour les activités en accès libre à très fort achalandage, afin d'en optimiser la gestion et limiter l'accès aux détenteurs de carte accès +.

### **Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Madame la conseillère Bettyna Bélizaire remercie d'abord les présentateurs et indique que cette présentation permet d'abord et avant tout à pouvoir répondre à une demande citoyenne et que l'on cherche à avantager l'accès aux services aux citoyens. Il s'agit d'ailleurs d'un rappel que les installations sont pour les résidents. Elle propose donc d'effectuer une mise à jour de la situation lors de l'étude du budget annuel lorsque plus de données pourront avoir été accumulées. Il sera donc possible d'évaluer si les mesures identifiées pourraient répondre adéquatement à la problématique soulevée et le conseil sera donc en mesure de déterminer s'il sera nécessaire de majorer davantage pour les non-résidents.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne confirme qu'il s'agit d'un « beau problème » puisque les citoyennes et citoyens demandent plus d'accès à des activités sportives. Il ajoute qu'il serait important d'avoir plus de plateaux sportifs et que l'on pourrait faire les choses autrement. Il fait le parallèle avec une patinoire dans son district qui n'est pas utilisée en période estivale et qui pourrait possiblement être aménagée comme terrain de pickleball. Certainement qu'en réponse à la problématique soulevée, il faudrait agir face à la situation. Il indique que les citoyennes et citoyens de la Ville de Gatineau assument les frais des installations sportives à même leurs taxes municipales et qu'il faut que les demandes soient entendues pour répondre aux besoins. Il appuie donc la proposition de madame Bélizaire étant de vérifier et de monitorer l'impact de cette augmentation de non-résidents et vérifier également les retombées ensuite.

Monsieur Vallée confirme que la recommandation proposée serait applicable dès l'approbation de la grille tarifaire de 2026. Il ajoute également qu'une autre recommandation pourrait être émise si tel est le souhait. Il mentionne qu'il y a présentement un déséquilibre lorsque les résidents et les non-résidents paient un usage unique, car ceux-ci sont chargés le même montant, et ce, à la différence de la carte accès Gatineau + où les montants diffèrent.

Monsieur le conseiller Mike Duggan appuie les arguments proposés, mais ajoute qu'il faut tenir compte du potentiel de réponses négatives. Il réfère à la page 10 de la présentation PowerPoint et confirme que les pourcentages identifiés sont surprenants puisque la récolte d'argent ne semble pas être très élevée pour le peu de non-résidents identifiés.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin mentionne qu'il y a une dichotomie concernant les gens provenant de l'Ontario. Il affirme avoir contacté le Centre RA à Ottawa et qu'on lui a confirmé que plusieurs Québécois jouent dans leur club et que les tarifs sont de 32 \$ de l'heure. Il a un malaise à pointer du doigt la personne qui parle la langue anglaise et il se questionne sur l'identification des utilisateurs ontariens. Il soulève également l'enjeu de fraude, il se questionne si un Ontarien peut obtenir une carte en se déclarant résident et de quelle manière l'information est vérifiée.

Monsieur Vallée lui indique que présentement la façon de détourner par les non-résidents est de payer un usage unique puisque la preuve de résidence n'est pas demandée.

Madame la conseillère Anik Des Marais remercie les présentateurs et indique que le but de cette rencontre est de régler un problème ponctuel, mais en évaluant les chiffres qui sont peu élevés, elle considère que cela ne viendra pas régler le problème d'achalandage des installations sportives. Elle est d'accord à augmenter les tarifs pour les non-résidents. Elle souligne que cette évaluation pourrait être ajoutée dans l'évaluation du budget annuel.

Madame la conseillère Alivia Lacasse-Brunet indique être en accord avec les commentaires précédents et questionne si le paiement à la pièce (usage unique) sera complètement retiré.

Monsieur Vallée lui confirme que le retrait du paiement à la pièce (usage unique) serait retiré spécifiquement pour le badminton et le pickleball, qui sont en forte demande actuellement. L'objectif est de pouvoir tout de même conserver l'opportunité de retirer des paiements à usage unique pour certaines activités.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette remercie pour la démarche et souligne l'enjeu des perceptions. Elle indique qu'il y a un réel défi au niveau des activités de pickleball et du badminton. Elle aime l'idée de monitorer la situation et d'évaluer ensuite selon les données obtenues, si la situation s'atténue ou si des mesures officielles doivent être considérées et appliquées.

**Fin du comité plénier public à 13 h 35.**